

Un tournant lexical et organologique : du manicordion au clavicorde en français

Christophe d'Alessandro

▶ **To cite this version:**

Christophe d'Alessandro. Un tournant lexical et organologique : du manicordion au clavicorde en français. 2022. hal-03911899

HAL Id: hal-03911899
https://hal.science/hal-03911899

Preprint submitted on 23 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un tournant lexical et organologique : du *manicordion* au *clavicorde* en français

CHRISTOPHE D'ALESSANDRO

Nous nous proposons d'étudier l'apparition du mot *clavicorde* en français vers le milieu du XVIII^e^ siècle à la place du mot *manicordion,* pour dénommer le même instrument. L'analyse systématique des thésaurus, traités, dictionnaires et encyclopédies[1] du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle permet de cerner ce tournant lexical et son contexte musicologique. L'étude lexicologique, qui pourrait paraître minuscule, nous semblait mériter d'être entreprise pour contribuer à la connaissance des processus de transmission de la musique. Les mots, locutions et proverbes qui désignent l'instrument nous informent sur son usage, sa diffusion, sa provenance, sa circulation, son rôle social[2]. Le tournant lexical est bien documenté. Il est contemporain à Paris de l'avènement du forte-piano, de l'effacement du clavecin, de l'engouement pour les musiques italiennes et allemandes dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle. À la suite de cette étude, nous formulerons l'hypothèse que le changement de mot pour désigner l'instrument reflète un véritable changement organologique, du petit clavicorde lié commun comme instrument de travail des organistes au grand clavicorde libre de salon, souvent mentionné et parfois confondu avec le forte-piano carré ou d'autres instruments à clavier expressifs.

Étymologies

Le *monocorde*, étymologiquement formé du grec *monos* (seul) et *cordis* (corde) est un instrument de mathématiques et de musique. La division de la corde permet de définir les proportions harmoniques et les intervalles musicaux. Bien connu est documenté dès l'antiquité, le *monocorde* désigne parfois un instrument muni de plusieurs cordes[3]. Au XIV^e^ siècle et au début du XV^e^ siècle des cordophones à clavier sont mentionnés sous le nom d'*échiquier*[4]. Cette possible source lexicale ne sera pas considérée ici, puis qu'elle disparait entièrement dès le premier tiers du XV^e^ siècle.
L'instrument à clavier muni de tangente dérive du *monocorde.* L'étymologie de *manicordion* et de ses variantes (*manicorde, manichordion, manichorde*, etc.) associe le latin *manus*, la main et la *chorda*, la corde. Le mot se rencontre dès la fin du XIII^e^ siècle dans un texte en vers provençaux, le Roman de Flamenca[5] dont l'action se passe en 1235 : *Lo sauteri al manicorda* (vers 603). Mais *manicorda* est ici peut-être un *monocorde* à plectre ou à archet. En 1434, le *monochordium* décrit par Anselme de Parme semble bien être un clavicorde[6]. Dès le haut-moyen âge, le mot *manicorde* et ses variantes est systématiquement utilisé dans les langues romanes, avec toutefois l'ambiguïté possible *manicorde-monocorde*[7]. Notons que *manus* donne le nom de la main en français et les langues

---

[1] Ce travail reprend en partie notre dossier : Christophe d'Alessandro, « Le clavicorde dans l'Encyclopédie (CLARICORDE, MANICORDE ou CLARICORDE, MANICORDION) » *Édition numérique collaborative et critique de l'*Encyclopédie, mise en ligne le 4 janv. 2020, consulté le 13 oct. 2021. Permalien : 11280/9b6ae71c

[2] Les études lexicographiques dans le domaine des instruments de musique sont rares. Il faut citer l'important travail de Rowland Wright, Dictionnaire des instruments de musique. Étude de lexicographie, Battley Brothers Limited, the Queengate Press, Clapham Park, London, 1941.

[3] Armand Machabey. A propos du clavicorde et du pseudo Jacques de Liège. Romania, tome 77 n°305, 1956. pp. 26-38.

[4] Nicolas Meùus , The Chekker , The Organ Yearbook XVI (1985), p. 5-25. Christopher Page, The myth of the chekker, Early Music 7/4, 1979, p. 482-489. Edward M. Ripin, « Towards an identification of the chekker », The Galpin Society Journal XXVIII (1975), p. 15-23. A. Machabey, A propos du clavicorde … opus cit.

[5] *Le roman de Flamenca*, publié d'après le manuscrit unique de Carcassonne, traduit et accompagné d'un glossaire par Paul Meyer, Paris, Franck; Béziers, Delpech, 1865, xlv + 427 p

[6] Suzanne Clercx, Le traité "De Musica" de Georges Anselme de Parme, Revue belge de Musicologie, vol. 15, 1961, pp. 161-167.

[7] Bernard Brauchli, *The Clavichord*, Cambridge University Press, Cambridge, 2000, p. 8-54.

romanes, alors que dans les langues germaniques, la main dérive d'une autre racine (hand anglais), qui n'a pas produit d'étymologie : on ne rencontre pas de *handychord*.
Le même instrument à corde et à clavier est décrit dans plusieurs textes latins médiévaux du XV^e^ siècle sous le nom de *clavicordium* ou *clavichordium*[8]. Le mot apparaît pour la première fois en 1404 dans les Minne Regel d'Eberhard Cersne de Minden[9]. Il se retrouve dans plusieurs traités du XV^e^ siècle[10]. Le morphème *clavi* provient du latin *clavis*, la clé, ou peut-être *claviculae*, clavicule. La clé peut être associée à la notion musicale de clé ou note. La touche se rattache à la *clavicule*. Le clavier est l'ensembles des clés ou clavicules. L'étymologie *clavicordium* est généralement employée du moyen-âge à nos jours dans les langues germaniques : *clavichord, Klavichord, clavichordium* et autres variantes. Dans le *Buxheimer Orgelbuch*, tablature allemande vers 1460/1470 on trouve la mention de *tabula manucordi*[11] pour la tablature, c'est à notre connaissance l'unique mention médiévale dans un texte de langue germanique. Notons que l'aire de rédaction de ce manuscrit est vaste, et touche à des régions de langues romanes, la Champagne et à la Bourgogne[12].
Le cas de l'anglais est mêlé, à cause de la formation de la langue : un dialecte germanique doublé d'un abondant vocabulaire français. Les mots construits sur l'étymologie latine *clavichordium,* qui prévaut dans le monde germanique, sont d'usage en anglais. Le mot *claricord*[13] et ses variantes semblent spécifiquement anglais. Son étymologie pourrait avoir été formée sur le latin *clarus* clair, associé à la corde *chorda*. Mais nous pensons qu'il s'agit plutôt de la notation d'une assimilation phonologique. Dans la prononciation anglaise de *clavicord*, le /v/ et le /r/ anglais sont des fricatives voisées acoustiquement et perceptivement proches (labiale pour /v/ et alvéolaire pour certains allophones du /r/). La forme latine *clavichordium* qui prévaut dans le monde germanique existe aussi en anglais. Les mots *manicord, clavichord* coexistent avec *claricord* et leurs variantes en anglais. Le manuscrit de James Talbot mentionne le mot *manuchord* et indique que le mot allemand correspondant est *clavichord*[14].
En italien, on rencontre en plus de la première étymologie, *monacordo,* le mot *sordino* pourrait dénommer le clavicorde à partir du XVI^e^ siècle[15], non sans ambiguïté avec le piano à tangentes[16]. Le français s'empare sans doute de la terminologie italienne, puisqu'on trouve la dénomination d*'épinette sourde ou muette* chez Mersenne[17] pour désigner le clavicorde. Dans la suite de ce texte, les variantes orthographiques des 3 étymologies retenues ne seront pas systématiquement différentiées, avec *manicordion* pour manichordion, manicorde, manicord, etc. *clavicorde* pour clavichorde, clavicordion, etc. et *claricord*e pour claricord, clarichord etc.

Le manicordion dans les thesaurus, glossaires, traités et dictionnaires de langue

[8] Edwin M. Ripin, The Early Clavichord, The Musical Quarterly, Vol. 53, No. 4 (Oct., 1967), pp. 518-538 Oxford University Press
[9] A. Machabey p. 26
[10] Henri Arnaut de Zwolle, Bibliothèque nationale (France)., Georges Le Cerf et Edmond René Labande, Les Traités d'Henri-Arnault de Zwolle et de divers anonymes (Paris : Bibliothèque nationale, ms. latin 7295), vol. 4 de Documenta musicologica: Handschriften-Faksimiles, Cassel, Bärenreiter, 1932 (réimpr. 1972). B. Brauchli, *The Clavichord* op. cit. p. 8-54.
[11] Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Cim. 352b / Mus.Ms.3725, folio 169.
[12] Judith Kaufmann, « Das Papier des Buxheimer Orgelbuchs », *Neues Musikwissenschaftliches Jahrbuch*, XI (2002/2003), p. 55-65.
[13] La première mention de ce mot dans un dictionnaire que nous ayons trouvée est dans : Randle Cotgrave, A Dictionarie of the French and English Tongues, Adam Islip, Londres, 1611.
[14] James Talbot's Manuscript. Christ Church Library Music Manuscript 1187.
[15] Renato Meucci, "S'i monacordo gentile stormento". The terminology of the clavichord in Italy', De clavicordio I. Proceedings of the International Clavichord Symposiumeds. Bernard Brauchli, Susan Brauchli, Alberto Galazzo (Magnano, Biella: Istituto per i Beni Musicali in Piemonte, 1993), pp.57-64.
[16] Patrizio Barbieri, The Sordino: the Unsuspected Early Italian Tangent Piano 1577-1722, The Galpin Society Journal, May 2010, Vol. 63 (May 2010), pp. 49-60
[17] Marin Mersenne, Harmonie universelle, contenant la théorie et la pratique, Sébastien Cramoisy, Paris, 1636.

Les débuts de la lexicographie française datent du XVI[e] siècle, avec les premiers thesaurus, dictionnaires multilingues qui donnent la correspondance entre les mots en usage en français et dans des langues étrangères ou anciennes[18]. Le dictionnaire français-latin de Robert Estienne[19] comprend le mot *manicordion,* sans définition, dans sa seconde édition augmentée de 1549. Ce mot est absent de la première édition en 1539. Notons qu'on n'y trouve pas d'entrée pour *clavecin*, *clavier* ou *épinette*. Le premier thésaurus qui définisse l'instrument est celui de Nicot[20] en 1606 : manicordion, m, acut. *Instrument musical*. Ce dictionnaire a une entrée pour le mot *clavier* qui mentionne l'épinette, mais pas d'entrée pour les mots épinette ou clavecin.
Le dictionnaire de César Oudin[21] en 1627 cite, sans définition, le *manicordion* et ses traductions en italien puis en espagnol : *Manicordion, manacordo, ftromento da fonare, manicordio, clavicordio.*
Antoine Oudin, son fils, fait paraître en 1640 un recueil de sentences et de proverbes[22]. Le manicordion n'y est pas oublié avec deux proverbes: *ioüer du Manicordion, i se prostituer: être putain. Vulg.* et *ioüer du Manicordion à double semelle, i s'enfuir.*
Le glossaire du bas latin et du latin médiéval de du Cange[23] (1678) restera longtemps est un ouvrage de référence. Il mentionne l'usage commun du mot *manicordion* dans l'article sur le *: Monochordum, Instrumentum musicum, quod unica chorda constat. […] Nostris vulgo Manicordion.* Ce glossaire contient également un article sur le clavecin : *Clavicymbalum, Instrumentum musicum, Gall. Clavecin, Ital. Gravecembalo.*
Dans le dictionnaire français-anglais de Cotgrave[24], 1611 se trouvent les entrées : *clavessins : m, clarichords, or claricols* et *Manicordion : m. An (old fashioned) claricord,* et réciproquement dans le dictionnaire anglais-français de Sherwood[25] en 1632 on trouve : *Clarichords: clavessins.* Le musical dictionnary de Grassineau[26] mentionne aussi le *claricord*.
Sebastian Virdung fait paraître en 1511 à le premier traité systématique sur les instruments de musique en langue vernaculaire[27]. Le titre complet *Musica getutscht und außgezogen durch Sebastianus Virdung, Priester von Amberg verdruckt, um alles Gesang aus den Noten in die Tabulaturen dieser benannten dreye Instrumente der orgeln, der Lauten und der Flöten transferieren zu lernen kürzlich gemacht*, mentionne les tablatures d'orgue. L'original allemand cite le *monocordo*, pour le monocorde, associé à Guy d'Arezzo, et le *clavicordio* pour le clavicorde. Une version abrégée de ce traité paraît en français[28] à Anvers en 1529. L'unique copie conservée est achetée à Bruxelles puis déposé à Séville, il n'est pas certain que ce traité ait connu une grande diffusion en France. Le titre de la version française mentionne le *manicordion* à la place de l'*orgue* dans l'original allemand : *Livre plaisant et tres-utile pour apprendre a faire et ordonner toutes tabulatures hors le discant, dont et par lesquelles l'on peut facilement et legierement aprendre a jouer sur les manicordion, lut et*

---

[18] Ces ouvrages, apparus au 16[e] siècle sont trop nombreux pour être systématiquement étudiés ici. Rien que pour la période entre 1539 et 1599, 140 titres d'ouvrages lexicographiques comportant au moins une partie française sont répertoriés : Bernard Quémada, Les Dictionnaires du français moderne 1539-1863, Paris, Didier, 1968.
[19] Robert Estienne, Dictionnaire françois-latin, Paris, 1539. Dictionnaire françois-latin corrigé & augmenté, Paris, 1549.
[20] Jean Nicot, Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne, David Douceur, Paris, 1606.
[21] César Oudin, thresor des trois langues, espagnole, françoise, et italienne : auquel est contenuë l'explication de toutes les trois, respectivement l'une par l'autre, Paris, 1627.
[22] Antoine Oudin, Curiosités françoises, pour servir de complément aux dictionnaires, ou recueil de plusieurs belles propriétés, avec une infinité de proverbes et de quolibets pour l'explication de toutes sortes de livres, Paris, 1640 (consulté dans l'édition de 1656).
[23] Charles Du Fresne sieur Du Cange, Glossarium ad scriptores mediae et infimae Latinitatis, in quo latina vocabula novatae significationis, aut usus rarioris, barbara & exotica explicantur, eorum notiones & originationes reteguntur, Paris, Louis Billaine, 1678
[24] R. Cotgrave, a dictionary …, opus cit.
[25] Robert Sherwood, A Dictionarie of the French and English Tongues. Compiled by Randle Cotgrave. Whereunto is Also Annexed a Most Copious Dictionaire, of the English Set Before the French, by R.S.L, 1632, Adam Islip.
[26] James Grassineau, A Musical Dictionary, being A Collection of Terms and Characters, As well Ancient as Modern, including the Historical, Theorietical and Practical Parts of Music, Londres, J. Wilcox, 1740.
[27] Sebastian Virdung, Musica getutscht, Bâle, 1511.
[28] [Sebastian Virdung] Livre plaisant et tres-utile pour apprendre a faire et ordonner toutes tabulatures hors le discant, dont et par lesquelles l'on peut facilement et legierement aprendre a jouer sur les manicordion, lut et flutes, Anvers, 1529, Facsimile / with an introduction by J. H. Van der Meer, Amsterdam : F. Knuf, 1973.

flutes. Le texte mentionne d'ailleurs que : *Le premier instrument est le Manicordion / quy est ung instrument sur lequel on aprent / pour iouer es eglises sur les orgues.* Les mots *monocorde* et *clavicorde* apparaissent ensuite dans le texte, en suivant l'original allemand : *Je croy et cuyde que les clavicordes sont les instruments lesquels que guido aretino nomma monocordes.* On rencontre encore les mots *clavicordion* et *monocordion*, soit quatre mots pour l'instrument. Cependant, il semble bien que le mot d'usage, celui du titre, soit *manicordion*.

Le dessin d'un clavicorde (noté *manicordion*)et d'une épinette rectangulaire apparaissent dans un dessin de Jacques Cellier[29] (*ca* 1587) avec comme légende : *Le manicordion differe seullement de l'espinette en ce que il se tousche seullement par timpanes a descouvert et l'espinette par petites plumes et saultreaulx a couvert*. Un autre manuscrit du même auteur[30] mentionne : *La tablature d'orgue, d'espinette, de manicorde et regalle est semblable l'une à l'aultre* (fol. 33) et *Accord d'orgue, d'espinette et manicordion* (fol. 35).

Le premier traité français sur les instruments de musique, excepté la traduction en français de Virdung, est *l'Harmonie Universelle* de Marin Mersenne en 1636, publié également sous forme abrégée en latin[31] . Le sous-titre latin du livre IV, des instruments de musique est : *In quibus fuse satis agitur de monochordis, variisq. citharis, barbitis, lyris, tubis, clavichordiis, fistulis, tibiis, serpente, cornubus, organis, campanis, cymbalis, atque tympanis*. Le terme *clavichordium* ou *clavichordio* dans le texte latin correspond au clavecin et non au clavicorde. Le clavicorde est dénommé dans le texte latin *manichordii, monochordum, monochordi* et dans le texte en français *manichordion.* L'instrument décrit par Mersenne de façon détaillée ne ressemble à aucun instrument actuellement connu, mais le modèle décrit est proche des clavicordes polygonaux italiens du XVI^e^ siècle. Il ressemble également à celui dessiné dans une planche du De Organographia de Michael Praetorius[32] paru en 1619, avec la légende *clavichordium, ilalianischer mensur*. Mersenne est le seul auteur à donner au clavicorde le nom *d'épinette sourde ou muette*, dénomination qui sera reprise par de nombreux auteurs. L'instrument représenté par Mersenne pourrait être un *sordino* italien. Longtemps considérée comme approximative, imaginaire ou défectueuse la description de Mersenne s'est révèlée tout à fait exacte. En utilisant le système de perspective adéquat[33], une reconstruction convaincante de l'instrument a récemment été réalisée[34]. Mersenne note la faiblesse du son de l'instrument : *qu'il ne ſe peut entendre de loin, & qu'il eſt fort doux: c'eſt pourquoy il eſt fort propre pour ceux qui deſirent d'apprendre a ioüer de l'Epinette ſans que les voiſins le puiſſent apperceuoir; de là vient que l'on* peut *la nommer Epinette ſourde, ou muette.*

Le traité des instruments[35] de Pierre Trichet (1640) est resté manuscrit[36]. Trichet s'intéresse à l'étymologie de l'instrument, qu'il nomme *nostre manichordion*. Pour cela il discute un ouvrage de Pierre Le Loyer[37] (1605, Livre VIII p 845), qui mentionne cet instrument et sa provenance biblique supposée : *puis le Minim, que ie ne sçaurois accomparer qu'à noſtre Manichordion, Espinette &*

---

[29] Jacques Cellier, Recherche de plusieurs singularités, par François Merlin, contrôleur général de la maison de feue madame Marie-Élisabeth, fille unique de feu roy Charles dernier... portraictes et escrites par Jacques Cellier, 1587, Paris BNF (Mss.) : Ms. fr. 9152.

[30] Jacques Cellier, Mellange contenant XXVI sortes de langues, où y est comprise l'Oraison dominicale autant de fois... Quelques règles de musique, d'orgue et d'espinette... recueil de 18 modèles d'écritures de différents pays... table pour scavoir combien les jours ont d'heures et aussy pareillement quand le soleil se couche. Dédié à Claude de Lisle, seigneur de Marivaux, gouverneur de Laon, par Jacques Cellier, précepteur de jeunesse et organniste de l'église Nostre-Dame de Reims. 1597. Ms. 971, Reims, Bibliothèque municipale.

[31] Marin Mersenne, Harmonicorum instrumentorum libri IV. Paris, Guillaume Baudry, 1636.

[32] Michael Paretorius, Syntagma musicum, Volume 2 : De Organographia, olfenbüttel, 1619.

[33] Maria Boxall, The Origins and Evolution of Diatonic Fretting in Clavichords'), Galpin Society Journal LIV (2001), pp. 192–9. L'Appendix II, intitulé 'The Clavichord in Mersenne's Harmonie Universelle' propose le système de perspective qui permet de lire un plan cohérent.

[34] Peter Bavington, Reconstructing Mersenne's clavichord, De Clavicordio X, Magnano, 2012.

[35] François Lesure, le traité des instruments de musique de Pierre Trichet, Annales musicologiques : Moyen Âge et Renaissance 4, 1956, p. 175-248.

[36] Pierre Trichet, Traité des instruments de musique, par Pierre Trichet, Bourdelois. Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève: Ms 1070.

[37] Pierre Le Loyer, Pierre. Discours et histoires des spectres, visions et apparitions des esprits, anges, démons et ames, se monstrans visibles aux hommes. Divisez en huict livres, Nicolas Buon, Paris, 1605.

Pfalterion. Les noms de Minim & Manichordion se ressemblent pour le regard des premières lettres & syllabes, […]. Trichet mentionne également Jules César Scaliger[38] (Jules de l'Escale) qui cite le *monochordos* dans son ouvrage de 1557, un clavicorde muni de 35 cordes ou chœurs. Cette citation se retrouve chez du Cange puis Furetière et à leur suite dans l'Encyclopédie et ses métamorphoses : provient-elle du traité manuscrit de Trichet ? Trichet note la différence manifeste entre le *monochorde* et le *manichordion*. Il approuve l'usage du mot latinisé *clavichordium* à cause de l'étymologie latine des marches (touches) *clavis* : *Il faut donc mieux applaudir à ceux qui expriment le manichordion par ce mot latinizé, clavichordium, si l'on juge que la raison qu'ils ont de le nommer ainsi soit légitime, quod cius nimirum plectra ferreis clavis instructa chordas feriant, c'est à dire d'autant que les marches d'icellui garnies de clous de fer frappent les chordes.* Trichet pense sans doute à Mersenne, un de ses correspondants lorsqu'il cite *ceux qui expriment le manichordion par ce mot latinizé, clavichordium*. C'est le seul texte à notre connaissance employant ce mot. Mais Mersenne utilise le mot *clavichordium* pour le clavecin, comme le montre son glossaire. De plus Trichet mentionne *plectris* qui évoque l'épinette ou le clavecin. La mention de Trichet n'indique pas avec certitude que *clavichordium* soit effectivement en usage. Tout comme chez Mersenne, le manichordion est un instrument de travail, secret : *C'est pourquoi les apprentis sont bien aises d'avoir un instrument qui ne fasse pas beaucoup de bruit, afin que l'on ne puisse pas aisément appercevoir et remarquer leurs fautes. Ceux aussi qui veulent en secret avoir un passetemps honeste, ou qui se plaisent à une douce harmonie, et à des sons qui n'esclattent pas avec trop de véhémence, trouvent au manichordion de quoi se contenter.*

Un traité de seconde importance, le Traité des languettes impériales[39] de La Rousselière (1679) mentionne que : *cette maniére de jeux à pincer, rend le Clavier plus propre à façonner la main, & la mieux disposer au toucher du Clavecin & de l'Orgue que non pas le Manicord, le Clavier duquel ne faisant que taper les Cordes ne fait pas sous les doigts un effet si propre â dresser la main que les jeux à pincer, & mesme on tient que cela la corrompt.* Cette appréciation négative pour le *manicord* est un reflet de l'époque de la Rousselière, celle de la gloire du clavecin en France. On trouve un argument analogue chez C.P.E. Bach[40], qui au milieu de nombreuses louanges, reproche au clavicorde sa légèreté et insiste sur la nécessité du travail au clavecin pour former la main.

Les dictionnaires de la langue française apparaissent à la fin du XVII^e^ siècle. Le premier, le celui de Richelet[41] (1680), propose pour l'entrée manicordion : *Manicordion, f.m. Inftrument de musique à cordes qui a beaucoup de rapport avec le clavecin, qui a, comme le clavecin, un clavier de cinquante touches, ou environ, qui a cinq chevalets fur fa table & qui rend un fon fourd & doux.* La définition de Richelet montre qu'il a lu Mersenne : en effet les cinq chevalets sur la table d'harmonie ne sont connus que par l'Harmonie Universelle.

Le Dictionnaire universel de Furetière[42] (1690) aura une longue descendance. Furetière a lu Mersenne et du Cange. Il cite Scaliger, qu'il a lu lui-même et dont il critique l'interprétation par du Cange. Son article est une courte synthèse de la proposition IV de l'*Harmonie universelle*, enrichie de la mention de l'usage du clavicorde par les nonnes, et d'un proverbe qui rappelle le premier proverbe d'Antoine Oudin. *MANICORDION. s. m. instrument de Musique en forme d'Espinette, qui a 49. ou 50. touches ou marches, & 70 cordes, qui portent sur 5 chevalets, dont le premier est le plus haut, les autres vont en diminuant. Il a quelques rangs de cordes à l'unisson, parce qu'il y en a plus que de touches. Chaque chevalet en contient divers rangs. Il y a plusieurs petites mortaises, pour faire passer les sautereaux armez de petits crampons d'airain qui touchent & haussent les cordes, au lieu de la plume de corbeau qu'ont ceux des clavessins & des Espinettes. Ce qu'il a de particulier, c'est qu'il a*

[38] Julius Caesar Scaliger, Exotericarum exercitationum liber quintus decimus de subtilitate, ad Hieronymum Cardanum ; Paris, Michaelis Vascosani, 1557.

[39] Jean-Baptiste de la Rousselière, Traitte des languettes impériales pour la perfection du clavecin, Bailly, Paris, 1679

[40] Carl Philipp Emanuel Bach, Versuch über die wahre Art das Clavier zu spielen, Berlin, 1753

[41] Pierre Richelet, Dictionnaire françois contenant les mots et les choses : plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise : ses expressions propres, figurées & burlesques, la prononciation des mots les plus difficiles, le genre des noms, le régime des verbes, avec les termes les plus connus des arts & des sciences, Paris, 1680.

[42] Antoine Furetière, Dictionnaire universel : contenant generalement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts ; La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690.

plusieurs morceaux d'escarlate ou de drap qui couvrent les cordes depuis le clavier jusqu'aux mortaises, qui rendent le son plus doux, & l'étouffent tellement, qu'on ne le peut entendre de loin ; d'où vient que quelques-uns le nomme espinette sourde ou muette. Aussi est-il particulierement en usage chez les Religieuses qui apprennent à en jouer, & qui craignent de troubler le silence du dortoir. Cet instrument est plus ancien que le clavessin & l'Espinette, comme témoigne Scaliger, qu'il ne luy donne que 35. cordes. Du Cange derive ce mot de monocordum, supposant que cet instrument n'a qu'une corde, mais il se trompe. On dit proverbialement & burlesquement qu'une fille à joué du manicordion, quand elle a eu quelque amourette secrette qui a duré longtemps sans faire de bruit.
La citation de Scaliger est exacte, avec la mention de 35 cordes, et l'ancienneté du *monochordos*. Celle de Du Cange également. La comparaison avec le texte de Mersenne indique que Furetière ne semble pas connaître l'instrument qu'il décrit, car il introduit des erreurs. Il laisse penser par exemple que le manicordion est muni de sautereaux.

Furetière 1690	**Mersenne 1636**
MANICORDION. s. m. instrument de Musique en forme d'Espinette,	
qui a 49. ou 50. touches ou marches, & 70 cordes,	Le Manichordion a ſon clauier de quarante neuf ou cinquante touches ou marches, comme le Clauecin, quoy qu'il ſoit different en beaucoup de choſes, comme 1'on void dans cette figure A B C D, dont les deux coſtes ſont A C E, & C H T B, & les deux autres, qui ſont de B à D, & de D à E ne paroiſſent pas. La table R D M ſouſtient
qui portent sur 5 chevalets, dont le premier est le plus haut, les autres vont en diminuant. Il a quelques rangs de cordes à l'unisson, parce qu'il y en a plus que de touches.	les cinq cheualets, marquez par 1, 2, 3, 4, & 5, dont le premier eſt le plus haut, & les autres vont en ſe diminuant. Les 70. chordes ſont entortillées aux 70 cheuilles R S, & toutes les chordes paſſent & ſont appuyées ſur les cheualets.
Chaque chevalet en contient divers rangs.	
Il y a plusieurs petites mortaises, pour faire passer les sautereaux armez de petits crampons d'airain qui touchent & haussent les cordes, au lieu de la plume de corbeau qu'ont ceux des clavessins & des Espinettes.	Les ſept petites mortaiſes M K ſeruent pour faire ſortir les ſons, & les chordes vont aboutir à P Q O.
Ce qu'il a de particulier, c'est qu'il a plusieurs morceaux d'escarlate ou de drap qui couvrent les cordes depuis le clavier jusqu'aux mortaises, qui rendent le son plus doux, & l'étouffent tellement, qu'on ne le peut entendre de loin ; d'où vient que quelques-uns le nomme *espinette sourde* ou *muette*. Aussi est-il particulierement en usage chez les Religieuses qui apprennent à en jouer, & qui craignent de troubler le silence du dortoir.	Mais il faut remarquer ce qui eſt de plus particulier en cet inſtrument, à ſçauoir les morceaux d'eſcarlatte ou d'autre drap, qui couurent toutes les chordes dans l'eſpace compris entre O N P M, & qui eſtouffent tellement leur son, qu'il ne ſe peut entendre de loin, & qu'il eſt fort doux: c'eſt pourquoy il eſt fort propre pour ceux qui deſirent d'apprendre a ioüer de l'Epinette ſans que les voiſins le puiſſent apperceuoir; de là vient que 1'on peut la nommer Epinette ſourde, ou muette.
Cet instrument est plus ancien que le clavessin & l'Espinette, comme témoigne Scaliger, qu'il ne luy donne que 35. cordes.	
Du Cange derive ce mot de *monocordum*, supposant que cet instrument n'a qu'une corde, mais il se trompe.	
On dit proverbialement & burlesquement qu'une fille à joué du *manicordion*, quand elle a eu quelque amourette secrette qui a duré longtemps sans faire de bruit.	
	Or encore qu'il y ayt 70. chordes, neantmoins chaque marche ou ſautereau n'a pas la ſienne particuliere, d'autant

qu'il y a pluſieurs rangs de deux chordes à l'vniſſon, & que le 37. & 38. n'ont qu'vn meſme rang de chordes: ce qui arriue ſemblablement à la 39. 40. 42. 43. 44. 45. 47. 48. & 49. Toutes les autres marches ont vn rang particulier de chordes. Quant aux cheualets, le premier porte ſix rangs de chordes, c'eſt à dire 12. Le ſecond en a 9. rangs, ou 18, dont les 8. premieres ſont redoublées & retorces, de ſorte qu'il y a 20. chordes en double.[l'article continue…]

Le Dictionnaire des proverbes françois [43] (1710) cite verbatim le proverbe de Furetière : *Manicordion, quand une fille a eu quelque amour secrette qui a duré longtemps sans faire bruit, on dit qu'elle a joué du manicordium*

Le Dictionnaire de Trévoux[44], publié par les jésuites et visant à concurrencer celui de Furetière, a connu 6 éditions entre 1704 et 1771. Il copie presque intégralement Furetière pour l'article *manicordion*. L'édition de 1771, ajoute que *l'Académie l'écrit manichordion.* Un résumé de l'article *manicordion* de Furetière se rencontre encore dans le *Dictionnaire portatif des Beaux-Arts* de Lacombe[45] en 1752, p. 382.

Furetière avait été exclu de l'Académie Française, impatient de publier son propre dictionnaire. Dans la première édition, en 1694, le dictionnaire de l'académie françoise [46] contient la vedette *manichordion*, avec une définition et une locution : *Manichordion. s. m. Sorte de clavessin. Instrument de Musique à clavier. Joüer du manichordion.* Aucun changement n'est apporté avant la 5e édition en 1798, dans laquelle on trouve des modifications mineures de graphie : *MANICHORDION. s. m. Sorte de clavecin, instrument de musique à clavier. Jouer du manichordion.* La 6e édition de 1835 précise la prononciation, qui n'était plus d'usage depuis longtemps à l'époque. *MANICHORDION. s. m. (On prononce Manicordion.) Sorte de clavecin, instrument de musique à clavier. Jouer du manichordion.* La 8e édition de 1932-35 précise encore et introduit enfin le mot clavicorde, qui cependant n'est pas une vedette. *MANICHORDION (ch se prononce k) ou MANICORDION n. m. XIIe siècle, manacorde. Emprunté, par l'intermédiaire du bas latin monochordon, du grec monokhordon, « instrument de musique à une seule corde ». MUS. Instrument ancien à clavier et à cordes frappées, également appelé clavicorde (on dit aussi Manicorde).*

Le claricorde : un tournant lexical dans l'Encyclopédie

Depuis le XVIe siècle, le mot *manicordion* est systématiquement utilisé dans les ressources lexicales que nous avons explorées pour désigner le clavicorde. Il est raisonnable de penser que cela reflète l'usage. Un mot nouveau apparaît en 1753 dans le tome III de l'Encyclopédie [47], à l'article CLARICORDE (t. III, 1753, p. 504b) : *CLARICORDE, instrument de Musique, autrement appellée manicorde ou manichordion. Voy. Manicorde.* Le mot *claricorde* ne se rencontre jamais en français avant cet article. Il ne survivra pas aux métamorphoses encyclopédiques. Comme beaucoup d'article de l'Encyclopédie, le travail rédactionnel semble avoir été réduit à la réorganisation du matériau traduit de la Cyclopædia[48] de Chambers (de la première à la cinquième édition 1728-1743). La vedette *claricorde* est une traduction de la vedette *claricord* de la Cyclopædia. L'Encyclopédie est au départ une entreprise éditoriale essentiellement commerciale, qui vise à produire un équivalent français de

[43] George de Backer, Dictionnaire des proverbes françois Avec l'explication de leurs significations, & une partie de leur origine. Le tout tiré et recueilli des meilleurs autheurs de ce dernier siècle, Bruxelles, 1710.

[44] Dictionnaire universel françois et latin, dit « dictionnaire de Trévoux », Paris, 1704 ; 2e éd., 1721 ; 3e éd., 1732 ; 4e éd., 1743 ; 5e éd., 1752 ; 6e éd., 1771.

[45] Jacques Lacombe, Dictionnaire portatif des beaux-arts, ou Abrégé de ce qui concerne l'architecture, la sculpture, la peinture, la gravure, la poésie et la musique, Paris, 1752.

[46] Dictionnaire de l'Académie françoise (1re édition), Paris, 1694.

[47] L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, 1751-1772. Pour cet ouvrage dont l'histoire est complexe, l'édition de référence dans notre travail est l'Édition Numérique, Collaborative et CRitique de l'Encyclopédie (ENCCRE) http://enccre.academie-sciences.fr/

[48] Ephraïm Chambers, Cyclopædia, or, an universal dictionary of arts and sciences, Londres, 1ère éd., 1728, 5e éd., 1741-1743.

la Cyclopædia. La Cyclopædia est elle-même issue de la compilation de plusieurs sources lexicales françaises et anglaises par Chambers, en particulier le dictionnaire universel de Furetière. La vedette *claricord* dans la Cyclopædia ne provient pas d'une source française, mais de dictionnaires anglais. L'emploi du genre féminin dans l'article est soit une erreur, soit une construction du genre par analogie avec l'épinette ou la corde. Dans l'article MANICORDE ou CLARICORDE, (Lutherie.) (t. X, 1765, p. 31a–b), le genre masculin est employé.

Le développement de l'article pour le *claricorde* est repoussé à la lettre M, alors que dans la source de cet article, la Cyclopædia, la vedette *clarichord* fait l'objet d'un article développé. L'Encyclopédie comme la Cyclopædia contiennent deux articles sous les mêmes vedettes (traduites de l'anglais en français), mais le matériau de ces deux articles est distribué différemment entre les deux ouvrages.

Le matériau de l'article de la Cyclopædia sera donc remployé seulement douze ans après le premier article, 1765, avec l'article MANICORDE ou CLARICORDE, (Lutherie.) (t. X, 1765, p. 31a–b) :

MANICORDE ou CLARICORDE, s. m. (Lutherie.) instrument de musique en forme d'épinette. Voyez Épinette. Il y a 49 ou 50 touches ou marches, & 70 cordes qui portent sur 5 chevalets, dont le premier est le plus haut ; les autres vont en diminuant. Il a quelques rangs de cordes à l'unisson, parce qu'il y en a plus que de touches.

On y pratique plusieurs petites mortaises, pour faire passer les sauteraux armés de petits crampons d'airain qui touchent & haussent les cordes, au lieu de la plume de corbeau qu'ont ceux des clavessins & des épinettes. Mais ce qui le distingue encore plus, c'est que ses cordes sont couvertes depuis le clavier jusqu'aux mortaises, de morceaux de drap qui rendent le son plus doux, & l'étouffent tellement qu'on ne le peut entendre de loin.

Quelques personnes l'appellent par cette raison, épinette sourde; & c'est ce qui fait qu'il est particulierement en usage dans les couvens religieuse, où on s'en sert par préférence pour apprendre à jouer du clavessin dans la crainte de troubler le silence du dortoir.

Le claricorde est plus ancien que le clavessin & l'épinette, comme le témoigne Scaliger, qu'il ne lui donne au reste que 35 cordes. Voyez Clavessin.

Les deux vedettes : *claricorde* et *manicorde* proviennent de la Cyclopædia : *Claricord* et *Manicord* s'y rencontrent dès la première édition de 1728. La Cyclopædia, pour la vedette *Manicord*, comme pour beaucoup d'autres vedettes, recopie presque intégralement et traduit le dictionnaire universel de Furetière. La Cyclopædia distribue donc la matière empruntée à l'unique article du *Dictionnaire universel* en deux articles, sous les vedettes *claricord or manicord*, et *manicordion*. L'Encyclopédie reprend les deux vedettes *claricorde* et *manicorde ou claricorde*, mais avec une distribution différente du même matériau, qui est reportée dans le tableau suivant :

Encyclopédie (1765)	**Furetière (1696)**	**Chambers (1728)**	**Chambers (1728)**
1 MANICORDE ou CLARICORDE, s. m. (*Lutherie.*) instrument de musique en forme d'épinette. *Voyez* ÉPINETTE.	MANICORDION. s. m. instrument de Musique en forme d'Espinette,	CLARICORD, or Manicord, a musical instrument, in form of a spinett. See Spinett.	MANICORDION, a Musical inftrument, in form of a Spinett : See Spinett.
2 Il y a 49 ou 50 touches ou marches, & 70 cordes qui portent sur 5 chevalets, dont le premier est le plus haut ; les autres vont en diminuant. Il a quelques rangs de cordes à l'unisson, parce qu'il y en a plus que de touches.	qui a 49. ou 50. touches ou marches, & 70 cordes, qui portent sur 5 chevalets, dont le premier est le plus haut, les autres vont en diminuant. Il a quelques rangs de cordes à l'unisson, parce qu'il y en a plus que de touches.	It has 49 or 50 keys, and 70 strings, which bear on five bridges; the first whereof is the highest, the rest diminishing in proportion. Some of the strings are in unison; their number being greater than that of the stops.	

Chaque chevalet en contient divers rangs.

3 On y pratique plusieurs petites mortaises, pour faire passer les sauteraux armés de petits crampons d'airain qui touchent & haussent les cordes, au lieu de la plume de corbeau qu'ont ceux des clavessins & des épinettes.

Il y a plusieurs petites mortaises, pour faire passer les sautereaux armez de petits crampons d'airain qui touchent & haussent les cordes, au lieu de la plume de corbeau qu'ont ceux des clavessins & des Espinettes.

There are several little mortises for passing the jacks, armed with little brass hooks, which stop and raise the chords in lieu of the feather used in virginals and spinetts.

Its Strings are cover'd with pieces of Scarlet Cloth, to deaden, as well as soften, the sound ;

Mais ce qui le distingue encore plus, c'est que ses cordes sont couvertes depuis le clavier jusqu'aux mortaises, de morceaux de drap qui rendent le son plus doux, & l'étouffent tellement qu'on ne le peut entendre de loin.

Ce qu'il a de particulier, c'est qu'il a plusieurs morceaux d'escarlate ou de drap qui couvrent les cordes depuis le clavier jusqu'aux mortaises, qui rendent le son plus doux, & l'étouffent tellement, qu'on ne le peut entendre de loin ;

But what distinguishes it most, is, that the strings are covered with pieces of cloth, which render the found the sweeter; and deaden it so, as that it cannot be heard to any considerable distance.

whence it is also call'd the *dumb spinnett*, and is much used in nunneries for the religious to learn to play on ; so as not to disturb the siclence of the dormitpry.

4 Quelques personnes l'appellent par cette raison, *épinette sourde* ; & c'est ce qui fait qu'il est particulierement en usage dans les couvens religieuses, où on s'en sert par préférence pour apprendre à jouer du clavessin dans la crainte de troubler le silence du dortoir.

d'où vient que quelques-uns le nomme *espinette sourde* ou *muette*. Aussi est-il particulierement en usage chez les Religieuses qui apprennent à en jouer, & qui craignent de troubler le silence du dortoir.

Hence some call it the dumb spinett; whence it comes to be particularly in use among the nuns, who learn to play, and are unwilling to disturb the silence of the dormitory.

Scaliger makes the *Manicord* more ancient than the spinett and harpsichord.

5 Le *claricorde* est plus ancien que le clavessin & l'épinette, comme le témoigne Scaliger, qu'il ne lui donne au reste que 35 cordes. *Voyez* CLAVESSIN.

Cet instrument est plus ancien que le clavessin & l'Espinette, comme témoigne Scaliger, qu'il ne luy donne que 35. cordes.

The Claricord is more ancient than either the spinett or harpsicord; as is observed by Scaliger, who, however, only gives it 35 strings. See Harpsicord.

Du Cange derives the word from *Monochord,* from a supposition this instrument has but one cord ; but he is mistaken, it has fifty, or more.

Du Cange derive ce mot de *monocordum*, supposant que cet instrument n'a qu'une corde, mais il se trompe.

On dit proverbialement & burlesquement qu'une fille à joué du *manicordion*, quand elle a eu quelque amourette secrette qui a duré longtemps sans faire de bruit.

La comparaison des textes indique l'article de l'Encyclopédie provient de la traduction en français du texte anglais de la Cyclopædia et non directement du texte original en français du dictionnaire universel de Furetière. Le choix des mots et des tournures est plus proche de l'anglais que de l'original français dans plusieurs cas. Le texte encyclopédique résulte donc, au moins en partie, d'une double traduction du français vers l'anglais vers le français, sans qu'il soit exclu que le rédacteur ait aussi eu connaissance des dictionnaires de Furetière ou de Trévoux. Par rapport au texte original de Furetière, il manque deux phrases dans l'Encyclopédie : *Du Cange dérive ce mot de monocordum, supposant que cet instrument n'a qu'une corde, mais il se trompe.* et *On dit proverbialement & burlesquement qu'une fille à joué du manicordion, quand elle a eu quelque amourette secrette qui a duré longtemps sans faire de bruit.* La première phrase est reprise par Chambers sous la vedette manicordion, mais pas par l'Encyclopédie. La seconde phrase, anecdote plaisante, est ignorée par Chambers, et également par l'Encyclopédie. La construction du texte de Furetière dans le dictionnaire universel à partir essentiellement de Mersenne a été analysée plus haut. L'Encyclopédie republie donc les données très particulières de Mersenne, sans avoir semble-t-il examiné un instrument contemporain, un clavicorde comme il en existait à Paris à l'époque. Cela donne un certain nombre d'inexactitude et d'anachronismes.

La terminologie *manicorde,* traduction de l'anglais *manichord* est rare en français à l'époque de l'Encyclopédie. L'usage semble être *manichordion* ou *manicordion*. La terminologie *claricorde* n'existe pas en français. *Il y a 49 ou 50 touches ou marches, [...] plus que de touches* : description qui un clavier de do1 à do5 (50 notes) éventuellement sans do#1 (49 notes), ambitus ordinaire au début du XVII^e^ siècle en France pour les clavicordes, épinettes ou clavecins. À l'époque de l'Encyclopédie, les claviers de clavecins, épinettes, forte-piano ou clavicordes possèdent couramment 69 ou 61 touches (5 octaves, grand ravalement), ou au moins les orgue 51 ou 54 touches (petit ravalement). Les 5 chevalets (droits) remontent à Mersenne. À l'époque de rédaction tous les clavicordes ont un seul chevalet courbe, et depuis longtemps. La différence entre le nombre de cordes et de touches est clairement explicitée par Mersenne : un chœur de deux cordes pour chaque note, et liaison de plusieurs notes (qui jouent le même chœur de cordes). Mais cette description est abrégée (et mal comprise) par Furetière. À partir de ce moment, la description vague et fausse de Furetière se transmettra. *On y pratique plusieurs petites mortaises [...] peut entendre de loin.* Ici la lecture fautive de Furetière introduit de nouvelles erreurs. Le clavicorde n'a pas de sautereaux, mais des tangentes (appelées par Mersenne des « crampons »). Il n'y a pas de mortaises, comme dans le clavecin, dans lesquelles les sautereaux glisseraient : les sautereaux sont fixés (plantés) à l'arrière de la touche. Mersenne dit clairement qu'il n'y a pas de sautereaux dans le clavicorde. Mersenne mentionne des mortaises dans son texte, mais dans un contexte entièrement différent : ce sont les ouvertures de la planche verticale qui ferme la table d'harmonie à sa gauche. Ces ouvertures jouent le même rôle que les roses ou rosaces pratiquées sur la table d'harmonie ; Mersenne précise que les mortaises sont pratiquées pour « faire sortir les sons ». La description des mortaises par Furetière, puis l'Encyclopédie est une confusion avec le registre du clavecin ou de l'épinette. Cette mauvaise lecture de Mersenne montre que l'auteur ne connaît pas de façon très précise le clavicorde. *Airain* est un terme employé par Mersenne. Il semble obsolète en 1765. D'ailleurs l'article suivant MANICORDION, terme de Luth. (t. X, 1765, p. 31b) emploie le mot *léton* (laiton).

La description de l'emplacement du drap d'étouffoir est fausse, c'est une erreur de Furetière lecteur de Mersenne. Mersenne décrit bien le drap entre le sillet et le point d'impact des tangentes. Mersenne attribue au drap d'étouffoir la faiblesse de son du clavicorde. De fait le drap limite la longueur de la partie vibrante de la corde ainsi que son amplitude de vibration. Ce n'est le drap lui-même qui

explique la faiblesse du son, mais le mode d'excitation à l'extrémité de la corde, qui est à la fois le point d'excitation et le sillet. Le son du clavicorde est faible à cause de son mécanisme[49] même, qui ne permet pas une grande vitesse d'impact (comme au piano) et/ou un grand déplacement de la corde (comme au clavecin). *Quelques personnes l'appellent par cette raison, épinette sourde [...] troubler le silence du dortoir.* Furetière reprend ici Mersenne, mais il introduit l'usage du clavicorde dans les couvents de religieuses, alors que Mersenne ne se préoccupait que de la tranquillité des voisins. *Le claricorde est plus ancien que le clavessin [...] que 35 cordes. Voyez Clavessin.* La référence à du Cange est reprise par Chambers, mais l'Encyclopédie l'abandonne. Les 35 cordes de Scaliger correspondent probablement à 35 chœurs de deux cordes, soit 70 cordes, comme Mersenne. Chambers, et à sa suite l'Encyclopédie, ne retient pas le proverbe de Furetière.
Un troisième article, sous la vedette MANICORDION, terme de Luth. (t. X, 1765, p. 31b) porte sur le fil métallique utilisé pour faire les cordes des instruments de musique : *MANICORDION, s. m. terme de Luth. c'est une sorte de fil de fer ou de léton très-fin & très-délié, dont on fait les cordes des manicordions, épinettes, clavessins, psalterions & autres instrumens de musique semblables.*
Cet article paru en 1765 est original il ne figure ni dans Chambers ni dans Furetière. Son auteur n'est pas identifié. L'article est relié au désignant Lutherie, car l'usage principal de ces cordes est pour les instruments de musique. Le *manicordion* comme fil métallique se trouve dans l'article SERRURERIE, (désignant Art. méchan.) (t. XVII, 1765, p. 811a–831b). Il s'agit de fil de fer ou de laiton, par métonymie, le manicordion étant le fil métallique utilisé dans les manicordions. De même aujourd'hui on emploi la locution *corde à piano* pour désigner du fil d'acier fin, utilisé en quincaillerie, et pas forcément en lutherie. Cet usage du mot est ancien, on le rencontre dès le XVI^{e} siècle[50].

L'apparition du clavicorde dans les suites de l'Encyclopédie

L'Encyclopédie amorce un tournant lexical avec l'apparition, accidentelle peut-être, du *claricorde* et la préférence pour le *manicorde* plutôt que l'ancien *manicordion.*
Le dictionnaire portatif des arts et métiers[51] de Pierre Joseph Macquer introduit pour la première fois le mot *clavicorde* dans un dictionnaire français, un an après la publication de l'article *manicorde ou claricorde* dans l'Encyclopédie.
Les Monocordes, appellées auſſi Clavicordes, méritent plus de conſidération. Ils ſont fort pincement d'une plume, comme au clavecin, qui fait frémir la corde, mais une petite lame de laiton fichée dans la partie poſtérieure du clavier qui, en élevant la corde, la fait ſonner. On peut exécuter ſur cet inſtrument toutes les pieces de clavecins; il ſert auſſi très bien pour l'accompagnement d'une voix, flûte ou violon. C'eſt dommage que ces ſortes d'inſtrumens ne ſoient pas connus en France. On en fait d'excellens dans la haute Allemagne, ainſi que des clavecins à deux claviers, ſurtout dans les Villes de Dreſde, Berlin, Dantzick & Hambourg.Dans ces mêmes Villes on fait auſſi des Clavecins en obeliſque ou piramide : leurs cordes étant placées perpendiculairement au-deſſus du clavier , ils tiennent moins de place dans les appartemens, & font un meuble aſſez agréable; mais pour les concerts, ils deviennent inutiles, à cauſe de la difficulté de les placer avantageuſement avec toute l'orcheſtre. –
Depuis un certain tems on fait venir à Paris des Clavecins à marteau, appellés forte piano, travaillés très artiſtement, à Straſbourg , par le fameux Silbermann. Ces clavecins, dont l'extérieur eſt tout en bois de noyer le plus propre & le plus luiſant, ſont faits enſorte que chaque clavier fait lever une eſpece de marteau de carton enduit de peau, qui frappe contre deux cordes uniſſones, ou contre une ſeule ſi l'on veut. Ils ont cet avantage, que l'appui du doigt, plus fort ou plus foible, détermine la force ou la foibleſſe du ſon. Ils ſont fort agréa bles à entendre, ſur-tout dans des morceaux d'une harmonie

[49] Christophe d'Alessandro, « On the dynamics of the clavichord: From tangent motion to sound », *Journal of the Acoustical Society of America*, 128/4 (2010), p. 2173-2181.
[50] B. Brauchi, the clavichord, opus cit.
[51] Pierre Joseph Macquer, dictionnaire portatif des arts et métiers , Lacombe, Paris, 1766.

pathétique, & ménagée avec goût par celui qui l'exécute; mais ils ſont plus pénibles à jouer, à cauſe de la peſanteur du marteau, qui fatigue les doigts, & qui même rend la main lourde avec le tems.
Cet article important signale que l'instrument n'est pas très connu en France. Il cite les grands centres musicaux d'Allemagne du nord et une des premières mentions parisiennes du fortepiano des Silbermann de Strasbourg. Une copie de cet article se retrouve verbatim dans l'Encyclopédie de Pellet[52] en 1778 à l'article clavecin (anonyme), t. 8, 1778, p. 232.
L'Encyclopédie d'Yverdon [53] reprend les articles *Claricorde*, *Manicorde et Manicordion* de l'Encyclopédie à l'identique. Le mot *clavicorde* n'y figure pas. Le tome 16, de 1772, contient un long article sur l'épinette qui discute du *manicordion* (orthographié mani-cordion, mani-corde), et du clari-corde. L'article est signé V.A.L. Il s'agit de Paul-Joseph Vallet (?–1790), personnage peu connu, lieutenant général de police à Grenoble. Cet article apporte des informations nouvelles par rapport à l'Encyclopédie, avec la citation explicite de Mersenne, qui n'était pas cité dans l'Encyclopédie, 136 ans après la publication de son ouvrage. Le mécanisme décrit ressemble à un piano à tangente davantage qu'à un clavicorde, avec un étouffoir par touche et un marteau de cuivre.
On présume que le mani-corde que l'on nomme aussi mani-cordion ou clari-corde, est un peu moins ancien que l'épinette ; il en diffère en ce que, au lieu de sautereau armé d'une pointe de cuir ou de plume, le sautereau du mani-cordion est armé à son extrémité, 1° d'un morceau de cuivre ; 2° d'une petite pointe qui peut soulever un morceau d'étoffe, qui appuye sur la corde : lorsque l'on baisse la touche, le marteau de cuivre frappe la corde dans l'instant que l'étoffe est soulevée. Il est visible que le morceau d'étoffe doit arrêter la vibration, dès que la touche reprend sa situation naturelle. Le mani-cordion a quatre octaves, les cordes sont en métal. Cet instrument a le son très-doux, il sert à accompagner les petites voix. Les doigts en frappant les touches avec plus ou moins de violence, procurent le forte ou le piano : mais le mani-cordion ne doit pas être réuni avec d'autres instrumens dans un concert ; il n'a pas assez de force pour se faire entendre, & il exige que l'on frappe la touche ; au lieu que dans l'épinette il suffit de l'abaisser. On présume que les Allemands sont les inventeurs du mani-corde.
Dans la page 114 de l'ouvrage de l'Harmonie Universelle, le père Mersenne donne le plan d'un mani-corde de quatre octaves ordinaires.
Le mani-cordion a vraisemblablement donné lieu d'imaginer l'épinette à marteaux, de bois dur. On place ces marteaux horizontalement ou verticalement.
Le Supplément à l'Encyclopédie[54] modifie sensiblement la description encyclopédique du clavicorde. Le nouvel article introduit en 1776 le terme *clavicorde*, et renvoie à l'ancien article *claricorde*, mais ne cite plus le *manicorde* ou *manicordion*.
CLAVICORDE, (Luth.) voyez CLARICORDE (Luth.) Dictionnaire raisonné des Sciences &c.
Cet instrument tire son origine du monocorde, & probablement le nom de monocorde qu'on lui donne, n'est que ce premier corrompu. La preuve que le clavicorde tire son origine du monocorde, c'est qu'on avoit des monocordes où au lieu de transporter le chevalet, il y avoit des sautereaux à chaque division; de plus, les premiers clavicordes n'avoient qu'une seule & même corde pour tous les tons qui n'entroient pas dans le même accord, & alors l'harmonie étoit fort bornée; ils n'avoient d'autre feinte que le si b dans chaque octave, & en tout seulement vingt touches.
Ordinairement les tons graves du clavicorde ont un son de chauderon, & les aigus n'en ont point du tout ; ce qui provient du trop ou trop peu de longueur des cordes : le clavicorde ne peut guère avoir que tout au plus trois octaves, dont le son soit agréable.
Cet instrument vaut beaucoup mieux, pour les commençans, que le clavecin ; 1°. Parce qu'il est plus aisé à toucher ; 2°. Parce que, comme il est capable de piano, de forte, & même de tenue, quand on sait bien le menager, on peut s'accoutumer à donner de l'expression à son jeu. Un célèbre musicien

[52] Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres. Mis en ordre & publié par M. Diderot ; & quant à la Partie mathématique, par M. D'Alembert [...] Nouvelle édition, Lyon, Pellet, 1777-1780.
[53] Fortunato Bartolomeo De Felice, Encyclopédie ou Dictionnaire universel raisonné des connoissances humaines (58 tomes), Yverdon, 1770-1780. Tome 16 : 1772.
[54] Jean-Baptiste-René Robinet (éd.), Supplément à l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des arts et des Métiers. Amsterdam, M. Rey, 1776-1777.

Allemand, nommé Bach, présentement directeur de la musique de la ville de Hambourg , ne juge d'un joueur de clavecin qu'après l'avoir entendu toucher du clavicorde.

Cet article bien documenté, qui démontre une connaissance directe de l'instrument, est signé F.D.C. Il s'agit de Frédéric de Castillon (1747-1814) érudit qui a fréquenté la cour de Frédéric II, lors d'un séjour à Berlin à partir de 1764, à la suite de par son père, Salvemini de Castillon (1708-1791). Il a traduit des ouvrages de l'allemand et connaissait certainement le traité de Carl Philipp Emanuel Bach paru en 1753. Bach à l'époque de l'arrivée de Castillon a quitté Berlin pour Hambourg. La citation rapportée par Castillon se trouve effectivement dans l'ouvrage de Bach.

L'article épinette du Supplément à l'Encyclopédie (t. 2, p. 820-821) reprend exactement l'article de Vallet dans l'Encyclopédie d'Yverdon. Il y a donc deux descriptions différentes du clavicorde dans le Supplément à l'Encyclopédie, par deux personnes différentes : une sous la vedette clavicorde et une sous la vedette épinette.

L'article *Manicordion* de l'Essai sur la musique[55] de Laborde (1780) est un résumé du texte de l'Encyclopédie, mais sous forme réduite, avec encore la graphie *claricorde,* au tome 1, p. 301.

Manicorde, Claricorde ou Manicordion. Instrument en forme d'Épinette. Il a cinquante touches en soixante-dix cordes qui portent sur cinq chevalets ; dont le premier est le plus haut, & les autres vont en diminuant. Il y a vingt cordes doubles à l'unisson dans les basses. Scaliger dit que le Claricorde est plus ancien que le Clavecin & que l'Epinette, mais il ne lui donne que trente-cinq cordes. En général c'est le même instrument que l'Epinette, mais dont le son est étouffé, parce que les sautereaux sont plus garnis de drap.

Ce texte de l'*Essai sur la musique* suscite une réponse de J.B. Grosier[56] :

J'aurois voulu que M. D. L. B. s'étendît davantage sur le Manicorde ou Claricorde (il faut dire Clavicorde.) Cet instrument, trop peu connu en France, fait les délices des étrangers qui le regardent comme l'instrument des Maîtres par excellence. On ne doit point juger des effets du Clavicorde, comme de ceux de tout autre instrument. Ils font furprenans, quand il est touché par un Artiste habile, tandis qu'il ne rend qu'un son sourd & monotone fous des mains peu exercées à en jouer. Il réunit toutes les perfections du Forte-Piano, & n'en a point les inconvéniens. En un mot, il n'est point d'instrument à touches plus perfide pour les charlatans, & plus favorable aux talens réels. On peut y déployer la plus grande légéreté comme la plus grande expression ; mais alors il faut posséder l'une & l'autre dans un degré éminent. A cette occasion je me rappelle une anecdote dont je n'ai jamais cru être dans le cas de faire usage. Un célèbre Compositeur d'Italie vint en Allemagne, prévenu contre le Clavicorde, qu'il regardoit comme un instrument imparfait que l'on conservoit encore par habitude. Un de ses Compatriotes qui habitoit ce pays depuis long-temps, le conduisit chez un grand Maître (Sébast. Bach, pere de tous les Bachs, autant que je puis me le rappeller.) Déjà étonné par les préludes de cet habile Professeur sur le Clavicorde, il fut attendri aux larmes par un adagio qui les suivit, attendit à peine la fin du morceau pour se jetter au cou de l'Artiste, & s'écria : c'est le Roi des Instrumens.

L'article note : *il faut dire clavicorde* (et non claricorde). L'auteur montre sa connaissance de la musique allemande, et en particulier de Johann-Sebastian Bach, dont c'est une des premières mentions en France[57].

L'Encyclopédie méthodique[58]. Arts et métiers mécaniques au tome 4 (1785) compile les textes déjà connus de l'Encyclopédie, de l'Encyclopédie d'Yverdon (texte de Paul-Joseph Vallet), du Supplément à l'Encyclopédie (texte de Frédéric de Castillon).

Il n'y a aucun article sous les vedettes *clavicorde* ou *claricorde* dans l'Encyclopédie méthodique, Musique[59]. Cependant, le *clavichorde* est bien présent (mais plus le *claricorde*, terminologie désormais oubliée) dans l'article Clavecin, au tome 1 de 1791, p. 285-286. Cet article est dû à la plume de Nicolas-Joseph Hüllmandel (1756-1823).

---

[55] Benjamin de Laborde, Essai sur la musique ancienne et moderne, Paris, Ph.-D. Pierres et Eugène Onfroy, 1780.

[56] Jean-Baptiste Grosier, « LETTRE XII. Essai sur la Musique ancienne & moderne. », Journal de littérature, des sciences et des arts, vo. 3, 1780, p. 169-179

[57] Jean-Marc Baffert, « J.-S. Bach en France avant 1810 », *Musique, Images, Instruments*, 17 (2018), p. 327-333.

[58] Jacques Lacombe *et al.*, Encyclopédie méthodique. Arts et métiers mécaniques, Paris, Panckoucke, 1782-1791

[59] Nicolas Etienne Framery et al. (éd.), Encyclopédie méthodique. Musique, Paris, Panckoucke, 1791-1818

Aucun écrit sur la musique, avant le seiziéme siècle, ne nomme le clavichorde, la virginale, l'épinette, ni le clavecin ; mais les auteurs ce temps-là en parlent comme d'instrumens déjà en usage, ce qui autorité à les croire beaucoup plus anciens. On ne parle guère d'un instrument de musique avant que des expériences multipliées en ayent facilité la pratique et développé les ressources.
De toutes les traditions la plus probable est que les Italiens ont inventé, il y a cinq ou six cents ans, le clavicorde, imité ensuite par les Flamans & les Allemands. L'on peut conjecturer que cet instrument est le commencement du clavecin. Sa forme est quarrée, il n'a qu'une corde pour chaque son, & sa seule méchanique est une languette de cuivre attachée à l'extrémité de chaque touche au-dessous de la corde qu'elle doit frapper. L'avantage de cette languette est d'augmenter & d'adoucir le son en appuyant du doigt plus ou moins fort sur la touche, & son inconvénient est de le hausser ou de le baisser en même temps. La simplicité de le sa construction a permis d'en réduire la longueur souvent au-dessous de deux pieds. Quelque- uns de ces instrumens ont même été divisés de manière à pouvoir être repliés. L'usage du clavicorde s'est conservé en Allemagne, à cause de sa commodité, du peu d'entretien qu'il exige, & parce que dans ce pays, où l'on a plus qu'ailleurs fait des recherches sur l'art de toucher du clavecin, on a observé que l'exercice du clavicorde est très-propre à perfectionner le tact. La plus légère différence de force dans les doigts y est sensible, & la moindre irrégularité peut faire un mauvais effet.
L'inconvénient que les languettes de cuivre des clavicordes ont de hausser le son quand on l'augmente, & de ne pas laisser aux cordes une libre vibration, a fait imaginer de pincer les cordes avec de petits morceaux de plumes qu'on a fixés à des languettes à ressort, enchassées dans la partie supérieure de petits morceaux de bois minces & plats nommés sautereaux. Il y en a un à côté de chaque corde, & on les dirige perpendiculairement jusqu'au clavier qui les fait mouvoir. On applique au bord de chaque sautereau un petit morceau de drap dont l'effet est d'arrêter la vibration des cordes, quand on quitte la touche.
Cette nouvelle invention fut adaptée à deux instrumens qui ne différaient que par leur forme : la virginale, quarrée comme les petits piano-forte, & l'épinette, qui ressemble à une harpe couchée horisontalement. Ces deux inftrumens & le clavichorde paroissent avoir été seuls en usage jusque vers la fin du seizième siècle, temps où le clavecin prévalut. îl ne reste plus de virginales ; les épinettes disparoissent, on les démolit pour employer leurs vieilles tables à la construction d'instruments plus modernes.
Au tome second de *l'Encyclopédie méthodique. Musique*, publié en 1818, se trouve l'article *MANICORDE* ou *MANICORDION*, p. 114 :
Il y en avoit à cinquante touches, auxquelles répondoit une seule corde dans les basses, & deux dans les dessus. C'est une espèce d'épinette, de monocorde ou de clavicorde.
On nommoit aussi manicordion le fil de fer ou de laiton qui servoit de cordes à cet instrument.

Un tournant organologique

Ce parcours lexical montre l'évolution de l'usage dans la dénomination du clavicorde en français. Jusqu'au milieu du XVIII^e^ siècle, l'usage constant est *manicordion*. L'instrument lui-même ne semble plus très familier aux rédacteurs de dictionnaires à partir de la seconde moitié du XVII^e^ siècle. La description de Mersenne est reprise, partiellement incomprise, par Furetière, puis Chambers, l'Encyclopédie et ses suites, jusqu'au dernier quart du XVIII^e^ siècle. Le modèle d'instrument décrit est alors parfaitement obsolète. Le mot *clavicorde* apparait en 1766 dans un dictionnaire. On pourrait prendre la date de 1753 en assimilant le *claricorde* de l'Encyclopédie au *clavicorde*. Des descriptions de plus en plus précises et des appréciations de plus en justes paraissent dans les métamorphoses encyclopédiques. Cependant ce *clavicorde* que jouent les musiciens n'est à ce moment plus le même instrument que celui de Mersenne. Il est beaucoup plus proche du forte-piano carré qui commence dans les années 1760-70 à envahir Paris et à supplanter le clavecin comme instrument à clavier de salon et de concert. La musique demande des instruments expressifs. Le clavecin se complique de registres de peau de buffle et de mécanismes de registrations. Les musiques italienne et allemandes

qui s'imposent à Paris au théâtre et au concert s'adressent davantage au forte-piano, voire au clavicorde, qu'au clavecin. De nombreux musiciens célèbres, connus pour jouer du clavicorde, comme J. Schobert, J. Eckard, A. Grétry, J. Haydn, W. Mozart, C. Gluck visitent Paris ou s'y établissent dans la seconde moitié du siècle. Marpurg note en 1756 dans l'introduction de ses Principes du clavecin[60]: *En Allemagne on se sert communément du Clavicorde pour l'usage de la première jeunesse. En d'autres pays c'est l'Epinette qui tient lieu de cet instrument. Cette Epinette ne doit avoir le Clavier ni trop dur ni trop mou. Cela fait forcer les mains aux jeunes personnes ; les nerfs prennent un mauvais plis par les contorsions que les mains font obligées de faire ; ceci les empêche d'acquérir un jeu rond & net. L'élève contracte un jeu traînant & pésant ; c'est toujours comme s'il avoit de la glu aux doigts.*
Fraichement arrivé à Paris, Jean-Godefroy Eckard, publie en 1763 son œuvre première[61], qui mentionne aussi le clavicorde dans l'avertissement : *J'ai tâché de rendre cet ouvrage d'une utilité commune au Clavecin, au Clavicorde et au Forté et Piano. C'est par cette raison que je me suis cru obligé de marquer aussi souvens les doux et les forts, ce qui eut été inutile si je n'avais eu que le clavecin en vue.* Mais dès son opus 2, le *clavicorde* disparait et les instruments mentionnés se réduisent au *clavecin* et au *piano forte*. Le changement de mot s'accompagne donc d'un changement d'usage et d'instrument. Le *manicordion* désignait un petit clavicorde lié, en usage pour l'étude et les organistes jusqu'au début du XVIII^{e} siècle. Ces instruments étaient fabriqués à Paris, comme en témoigne les inventaires d'atelier[62]. Le *clavicorde* désigne plus tard dans le siècle un clavicorde libre, à grand ravalement. Dans les encyclopédies et dictionnaires, les descriptions du *clavicorde* sont presque systématiquement associées à celle du forte-piano, du clavecin ou de l'épinette à marteaux. Le clavicorde semble être confondu à l'occasion avec le forte-piano carré. Cet instrument est construit au début comme un grand clavicorde libre, mais avec un mécanisme différent. Des confusions avec le piano à tangente ou le pantalon sont également possibles. Par exemple, le Forte Piano représenté en gravure dans l'ouvrage de Laborde[63] nous semble être un clavicorde : couvercle incliné vers l'arrière (alors que le forte piano est systématiquement représenté couvercle fermé dans les années 1780-1790, et que dans les très rares représentations ouvertes, son couvercle est toujours penché vers l'avant[64], clavier très haut (le clavier du forte piano est beaucoup plus bas dans la caisse), petit abattant sous le clavier (typique du clavicorde, avec son clavier haut, jamais présent dans les forte piano anglais ou parisiens), absence de pédales (présentes dans presque tous les pianos parisiens, mais pas dans tous les forte piano anglais de l'époque).

[60] Friedrich Wilhelm Marpourg, Principes du clavecin, Berlin, Haude et Sperner, 1756.
[61] Johann Gottfried Eckard, six sonates op. 1, Paris, 1763, deux sonates op. 2, Paris, 1764.
[62] Francis Knights Some Observations on the Clavichord in France, The Galpin Society Journal, Vol. 44 (Mar., 1991), pp. 71-76. Christopher Hogwood and Bernard Brauchli, The Clavichord in Britain and France: A Selection of Documentary References before 1700, de Clavicordio VI, 2004.
[63] Benjamin de Laborde, Essai … opus cit. Gravure de Pierre Chenu (1730–?) d'après Silvestre David Mirys (1742–1810), Forte Piano. Violon vu de profil / Epinette. Violon vu en face, tome 1, page 346.
[64] Florence Gétreau, Les images de pianistes en France, 1780-1820., *Musique, Images, Instruments*, 11, 2009, p.136-149

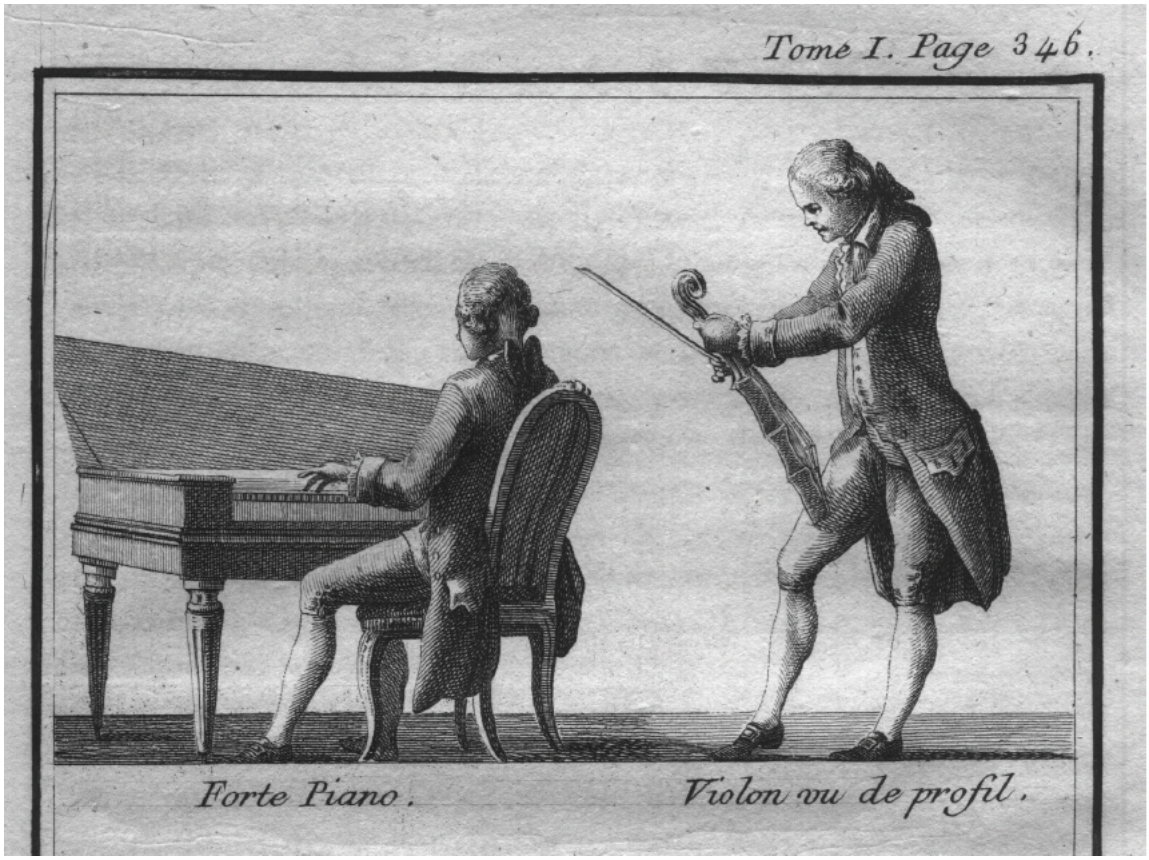


Figure 1 L'instrument sous la légende Forte Piano a tous les attributs d'un clavicorde. Gravure de Pierre Chenu d'après un dessin de Silvestre David Mirys, dans J.-B. de La Borde, Essai…, Tome I, p. 346.

Le clavicorde à Paris reste certainement un instrument d'importation, en provenance de l'est de la France (Strasbourg) de la Suisse ou de l'Allemagne. Par exemple en 1756 l'inventaire après décès de l'organiste Jean Odo Demars mentionne[65] *un manicordion de Saxe, bois de noyer sur ses 4 pieds, garni d'un tiroir (60 l).* L'instrument n'est pas encore nommé clavicorde, mais il s'agit bien d'un de ces grands clavicordes saxons qu'affectionnait C.P.E. Bach et ses contemporains. Dans l'inventaire après décès d'Armand-Louis Couperin[66], le mot *clavicorde* est employé, pour la première fois à notre connaissance dans un tel document, tous les inventaires précédents mentionnant le *manicordion*. L'usage du mot est donc devenu commun. Les seuls clavicordes français du XVIII[e] siècle actuellement connus sont alsaciens, bien qu'on ne puisse exclure la construction de quelques instruments par l'un des nombreux facteurs allemands, suisses, alsaciens installés à Paris à l'époque. Les métamorphoses de l'Encyclopédie montrent une certaine pénétration du clavicorde dans la société parisienne dans le troisième quart du XVIII[e] siècle. Cependant, l'essor du forte-piano limitera la diffusion du clavicorde[67]. Le forte-piano joue à la fois le rôle du clavecin auparavant en France, l'instrument de salon, l'instrument soliste et d'accompagnement au concert, et celui du clavicorde en Allemagne, l'instrument de chambre de l'amateur cultivé et l'instrument de travail du musicien. Au moment où le style musical expressif recherche l'intimité du clavicorde au nord de l'Europe, c'est le forte-piano carré qui s'impose en Angleterre, puis en France.

[65] Pierre Hardouin, Recherches sur la musique française, VI, 1966, p. 251. (Inventaire après décès de Jean Odo Demars, organiste. Arch. Nat., Min. centr. LIII, 348.)
[66] Pierre Hardouin, Quelques documents relatifs aux Couperin, Revue de Musicologie , T. 37, 1955, pp. 111-121
[67] On consultera à propos de l'émergence du piano : Michael Latcham, « In the shadow of the enlightenment ; stringed keyboard instruments in Diderot's Encyclopédie and its derivatives. », *Musique, Images, Instruments*, 11/Le pianoforte en France : 1780-1820. (2009), p. 1-63

- VOIR FETIS

SUR L'ORIGINE DU MANICHORDIO DE MERSENNE : venu d'Angleterre !
Revue musicale p 234

Vostre bonté et désir d'obligeanse qui se respello a en toutes vos actions, ne m'estonne poinct tant à mon endroit,que de vous voir, accablez estes des soings de vos théologues fonctions, destourner de vos occupations pour de si minimes choses que celles qui me touchent . Par aincy , je ne puis assez vous tesmoigner la recogaoissance que j'ay des peines de toutes sortes lesquelles vous avez bien voulu a vous donner gratuytement pour une procurer Danglaiterre ceste estrange viole de la comté de Gales qui &m'a esté despincte par le gentilh gentilhome escossoys de la garde du Roy comme aussi le manichordio que je n'ai,peu trouver jusqu'à cete heure.

P 274

- Origine du piano carré dans le clavicorde d'après Erard, et piano en forme de clavecin plus tardif . Erard a travaillé chez Silbermann de Strasbourg, témoignage de Fétis, qui le tien de ses nombreux entretiens avec lui, sous contrôle de Pierre Erard.
- Dans Graigh Wright (music ceremonial ND) citation d'un

manucordium

acheté pour les enfants de chœur à ND en, 1600

P. 180

source

- Etendre aux « autres instruments à clavier expressifs » que sont les pantaleons », souvent des clavicordes munis de marteaux.
- Discuter de la création probable des pianos carrés à partir du clavicorde
- Les deux origines du piano : carré et queue, qui suivent le même chemin que dans le traité d'Arnaut de Zwolle : la forme carrée à corde graves à l'avant, à droite, et la forme clavecin avec les cordes graves à gauche ou à l'arrière.
- Cette hypothèse sur la lecture de Zwolle est donnée par C. Page : *In "Myth of the Chekker" Christopher Page makes an interesting case[30]. Toward the end of his article, he turns to Arnault's treatise to dissect it. He discovers Arnault identifies instruments in a different manner than we would do today. To us a harpsichord has a plucking action, a clavichord has a fretting action and a piano a striking action. Arnault however assigns these types of actions to various instruments. One of the instruments which has been identified as a clavichord, is noted to have all three possible actions as its sounding method[31]. Thus it is quite possible this was a period practise, in which the sounding mechanism was not as important as another factor. Page showed Arnault identifying the clavicymbalum (harpsichord type) with a triangular or wing shape and the clavichord with a rectangular shape. With this in mind, Page suggests that given the strong association of the Exchequer with its name-alike, the very important to the medieval mind, chess board. It is likely to Arnault and perhaps others in period, the word Chekker simply meant square[32].*